

LA VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT SUR L'EMPLOI

Définition d'après Inserjeunes

La valeur ajoutée d'un établissement sur le taux d'emploi est un indicateur qui permet de comparer de façon pertinente le taux d'emploi des élèves sortants de cet établissement au taux d'emploi d'établissements similaires. La valeur ajoutée est égale à la différence entre le taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement (le taux réel) et le taux d'emploi attendu à 6 mois (le taux issu d'un modèle statistique)

Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi à 6 mois = Taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement - Taux d'emploi attendu à 6 mois de l'établissement

Voici les données pour le BTS MCO

BTS MUC/MCO								
	2019	2020	2021	TOTAL	MOYENNE	ATTENDU 2022	REEL 2022	Valeur ajoutée 2022
Statut	Taux d'insertion professionnelle observé	taux insertion professionnelle observé	Taux insertion professionnelle observé					
CP	50%	100%	0%	150%	50,00%	50%	100%	50%
Initiale	0%	0%	60%	60%	20%	20%	0%	-20%
Apprentissage	pas concerné	0%	0%	0%	0%	0%	83%	83%

Commentaires :

Avant 2020 il était rare que l'IMCP ait des contrats d'apprentissage. si la première promotion de BTS MCO (qui a remplacé le MUC) date de 2020, la tendance reste la même avec un fort taux de poursuite d'études Par exemple avec 100% de poursuite en initiale. Le BTS MCO est donc vu par beaucoup d'étudiants comme un tremplin vers des études supérieures (IMCP propose un BAC+3 et un BAC+5 et une grande partie restent dans l'école). A noter cependant que pour la première fois sur la période certains apprentis ont souhaité se rendre sur le marché du travail.